



Département de la Drôme
Commune de Sainte Jalle

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2021

~~~~~

Date de convocation : 12 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le samedi vingt février, le conseil municipal convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Nadège RANCON, Maire.

Conseillers en exercice présents : ANTOINE David, ARMAND Marie-Noëlle, AUDEOUD Jean-Pierre, Laurent BONNIFACY, BROSILLE Fabien, COQUET Laurence, FOSSION Christine, LIOTAUD Benjamin, RANCON Nadège, ROUX Frédéric et SEGUIN Stéphane.

Mme COQUET Laurence a été nommée secrétaire de séance.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Mme le Maire demande à l'ensemble des Conseillers de pouvoir rajouter un point à l'ordre du jour :

- Reversement de la dotation « Enveloppe forfaitaire de solidarité voirie » à la CCBDP.

L'ensemble des Conseillers donne leur accord

### 1) Compte-rendu du conseil du 30 décembre 2020

Après lecture par les élus, le compte rendu est validé à l'unanimité.

### 2) Reversement de la dotation « Enveloppe forfaitaire de solidarité voirie » à la CCBDP

Après lecture du courrier du département, le maire propose au conseil de voter.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité :

- Décide de reverser la dotation « Enveloppe forfaitaire de solidarité voirie » en totalité et pour la somme de 14.354 € à la CCBDP.

**3) Autorisation au maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement exercice 2021.**

Mme le Maire rappelle au conseil qu'il est possible avant l'adoption du Budget 2021 d'engager, de liquider et mandater les dépenses de la section fonctionnement et investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Elle demande au conseil de l'autoriser à exercer ce droit pour l'exercice 2021

Vote à l'unanimité

**4) Vote du taux de TFPB (taxe foncière propriété bâtie)**

La direction générale des Finances Publiques demande aux communes de voter en 2021 un taux de TFPB égale au taux normal plus le taux département soit 12.81 % + 15.51 % soit 28.32 %

Ceci reste une opération blanche pour les administrés, cette demande étant motivée par les services fiscaux, suite à la disparition de la taxe d'habitation et afin d'organiser une nouvelle répartition de la part octroyée au département

Ce point sera remis à l'ordre du jour au prochain Conseil Municipal

**5) Vote des travaux d'investissement à prévoir pour l'année 2021.**

Un tableau d'investissement a été envoyé à tous les conseillers municipaux. Tous les conseillers ont pris connaissance des différents travaux proposés.

- Eglise Notre Dame de Beauvert : 137.850 € H.T.
- Lavoir communal : 11 996 € H.T.
- DECI (Défense Extérieure contre incendie) : étude prévue 9 074 € H.T.
- Eclairage public : Devis demandé pour tout mettre en Leds et ajout de points lumineux en solaire.
- Alarme/video Mairie : en attente de devis .
- Zinguerie garage communal : 890 € H.T.
- Travaux TP et électricité camping : 26 475 € H.T.

Il est proposé au conseil de voter ces investissements en prévisionnel sachant qu'ils seront inclus dans le budget 2021 et réalisés si cela est possible. Le conseil, après avoir délibéré, vote à l'unanimité.

**6) Vote des subventions aux associations.**

Le conseil après discussion met en avant l'importance de soutenir toutes nos associations comme pour l'année 2020

Le Maire propose le nouveau tableau de vote identique à 2020

| <b>ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS</b>               | <b>2021</b>      |
|-------------------------------------------------|------------------|
| Ass restaurants scolaire Vallée de l'ennuyé     | 13239.24         |
| Comité des Fêtes                                | 1675.00          |
| Ass des Pétanqueurs                             | 615.00           |
| Ass sportive et culturelle de la Vallée         | 400.00           |
| Emala des Baronnie                              | 180.00           |
| Amitié et Présence                              | 90.00            |
| Fondation du Patrimoine                         | 80.00            |
| Au fils de la Vallée Bleue                      | 50.00            |
| Club 3 <sup>ème</sup> Age « les Fils d'Argent » | 300.00           |
| Pôle médical                                    | 5071.10          |
| Ass Animation Sociale du Haut Nyonsais          | 785.00           |
| Virades de l'espoir                             | 100.00           |
| Ass Mémoire de la Drôme                         | 25.00            |
| Ass Evénement Ciel                              | 200.00           |
| AMRF                                            | 100.00           |
| SPA                                             | 500.00           |
| Réserve                                         | 200.00           |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                            | <b>23.610.34</b> |

Les montants pour l'Association scolaire et le Pôle médical pourront être légèrement modifiés en fonction du nombre d'enfants scolarisés et du nombre d'habitants

Celui-ci est voté à l'unanimité.

#### **7) Marché de l'été : organisation, gestion des emplacements et tarifs 2021.**

Le maire propose au conseil que l'organisation du marché d'été soit exécutée entièrement par la mairie à compter de cette année.

Une réflexion est faite pour respecter les normes sanitaires et sur le choix de l'emplacement .

La charte du marché sera revue pour modification par la commission compétente

Le tarif en vigueur pour une place et pour l'ensemble des marchés de l'été était de 50 € pour 3 mètres linéaire. Mme le maire propose une augmentation de 10 € soit 60 € pour 3 m. linéaires maxi et de 120 € de 3 à 6 mètres linéaires à compter de cette année.

Le vote est proposé et accepté à l'unanimité.

#### **8) PNR Baronnie Provençales : proposition d'adhésion.**

Il est à nouveau proposé par le PNR Baronnie Provençales, à la commune de Ste Jalle d'intégrer le PNR

Le maire explique sa rencontre avec Mme Emilie RUIN, directrice du parc et Didier Claude BLANC Conseiller Régional qui sont venus expliquer le fonctionnement actuel du PNR , ses services et objectifs.

Le conseil propose de ne pas voter pour l'adhésion ou non au PNR, mais de mettre au vote la proposition de ne pas vouloir revoter pour adhérer ou non au PNR :

Contre :2  
Pour :6  
Abstention :3

**9) DSP CAMPING : Tarification (somme forfaitaire + part variable de la redevance)**

Suite à la décision de mettre le camping en DSP, il a été décidé de fixer pour la tarification une somme forfaitaire de 2.500 € comme redevance annuelle + une part variable de 1.5 % et une caution de 1.500 €

Contre : 0  
Pour : 11

**10) Contrat VEOLIA**

Sur le devis produit par VEOLIA, d'un montant de 3.170 H.T. selon la répartition suivant :

- Lavage de réservoir 1.250 € H.T.
- Suivi mensuel de la javellisation y compris fourniture du produit désinfectant : 1.650 € H.T.
- Contrôle annuel des poteaux d'incendie : 270 € H.T.

Après concertation, le Conseil a décidé de faire réaliser par les employés communaux les travaux concernant le suivi mensuel de la javellisation y compris la fourniture du produit désinfectant soit une économie de 1.650 € et souhaite demander à Véolia de refaire un contrat de prestation de service pour un montant de 1.520 € H.T. et pour 2 ans

Contre : 2  
Abstention : 3  
Pour : 5

**11) Questions diverses**

- Extension du cimetière : un échange de parcelle est proposé. Un plan du nouveau cimetière sera soumis au propriétaire pour déterminer la surface à échanger.

Toutes les questions diverses n'ont pu être débattues et sont donc reportées au prochain conseil

La date du prochain conseil a été fixée le VENDREDI 12 MARS à 18h30  
La séance est levée à 13 h.

